

Décision

Générale

colonial

Décision n° 897 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTÈRES

n° 897

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

9 août 1961

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1961

Date du numéro

31 août 1961

TEXTE INTÉGRAL

Un secours temporaire de deux mille francs est accordé au titre de l'année 1961 à M^{me} Fatma Ali Mohamed, Afar Bodoïta-Méla, veuve de Saïd Mohamed Saïd, ex-employé du port, domiciliée au quartier n° 4, Ce secours est payable en une seule fois sur bon de caisse et imputable sur le Budget local, exercice 1961.